

Présents :

Le Président : M. François de MAZIÈRES

Les Vice-présidents :

M. Claude JAMATI, Mme Anne PELLETIER - LE BARBIER, M. Philippe BENASSAYA, M. Luc WATTELLE, M. Jacques BELLIER, M. Olivier DELAPORTE, M. Philippe BRILLAULT, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Marc TOURELLE, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Olivier LEBRUN.

Les autres membres du Bureau :

M. Patrice PANNETIER, M. Arnaud HOURDIN, M. Patrick CHARLES.

Sont excusés :

Les Vice-présidents :

M. Jean-Marc LE RUDULIER, représenté par M. Georges DUTRUC-ROSSET,
M. Richard RIVAUD, représenté par M. Alain SANSON,
M. Pascal THEVENOT.

Membre du Bureau :

M. Arnaud HOURDIN.

Nombre de membres du Bureau : 19

Nombre de membres présents : 16

Objet : Renouvellement de partenariat entre la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et l'association Finance & Technologie.

Le Bureau, légalement réuni sous la présidence de M. François de MAZIÈRES le 10/11/2016,

Vu l'article L.5216-5 I al 1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi du 1^{er} juillet 1901 relative aux associations ;

Vu les délibérations n°2010-02-02 et n°2011-06-17 relatives à la définition de l'intérêt communautaire en matière de développement économique ;

Vu la délibération n°2015-12-06 relative à l'initiation d'un partenariat avec l'association Finance & Technologie en lien avec la première édition yvelinoise de Paris-Saclay Invest sur le campus d'HEC ;

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'association Finance & Technologie ;

La Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc (CAVGP), dans le cadre de l'exercice de sa compétence portant sur le développement économique et l'aménagement de l'espace communautaire, cherche à favoriser la création et l'implantation d'entreprises innovantes sur son territoire.

L'association Finance & Technologie travaille en partenariat avec des Collectivités Territoriales sur trois missions fondamentales : découvrir de nouveaux talents, les aider à finaliser leurs projets et réunir les investisseurs dédiés. L'association fait partie de l'écosystème des Business Angels, sociétés qui favorisent les investissements de personnes privées et de fonds d'investissement sur des projets innovants et à fort potentiel de croissance en vue de promouvoir l'émergence d'entreprises nouvelles.

Elle organise en outre, depuis 2011, le seul événement permettant la promotion de jeunes entreprises basées dans l'intercommunalité et faisant partie du périmètre de l'opération d'intérêt national (OIN) Paris-Saclay ainsi que leur rapprochement avec des investisseurs en capital. Cette manifestation, dénommée Paris-Saclay Invest, est par ailleurs un lieu de rencontre pour l'ensemble des acteurs de la création et du développement des entreprises à potentiel de croissance. Des entreprises de notre intercommunalité candidatent régulièrement à l'occasion de cet événement.

Pour l'avenir, Finance & Technologie est convaincue que le nombre des entreprises yvelinoises qui participent à l'événement peut s'accroître. C'est pourquoi, compte tenu du succès de l'événement (plus de 200 participants à la dernière édition) ainsi que de la notoriété qui en résulte, l'association souhaite maintenir la fréquence du Paris-Saclay Invest. Effectivement, en parallèle de la manifestation établie sur le campus de l'école Polytechnique, une édition annuelle supplémentaire a lieu depuis l'année dernière à l'école des hautes études commerciales (HEC) située à Jouy-en-Josas.

La CAVGP souhaite continuer à soutenir l'association dans l'organisation et le développement de cette manifestation et assurer la pérennisation de ses activités sur son territoire. Cette collaboration constitue une opportunité d'augmenter la visibilité de la communauté d'agglomération au sein de la communauté des Business Angels et des capitaux-risqueurs. Cet événement permettra également de prospecter des jeunes entreprises prometteuses afin de les conduire à s'implanter sur le territoire de l'intercommunalité.

Ainsi la CAVGP et l'association se sont rapprochées afin d'une part d'organiser une meilleure coordination et une plus grande complémentarité entre les différentes initiatives prises par les deux Parties, en faveur du développement économique et la valorisation du territoire.

Ce partenariat se formalisera par une convention définissant le périmètre et les conditions de mise en œuvre de cette collaboration, soit :

- une aide à l'émergence d'une offre territoriale de financement par des Business Angels et les fonds d'investissement ;
- un appui aux porteurs de projets innovants en recherche de financements.

D'autre part, la présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles les parties conviennent d'un partenariat pour l'événement Paris-Saclay Invest organisé chaque année sur le territoire de Versailles Grand Parc.

Dans ce cadre, l'association « Finance & Technologie » s'engage à offrir à l'intercommunalité:

- une forte visibilité sur tous les supports de communication de l'évènement ;
- des invitations gratuites à l'évènement ;
- une place au sein du comité de sélection des jeunes entreprises innovantes à présenter.

En retour, la CAVGP apporte un soutien financier annuel à Finance & Technologie de 2 000 € ce qui correspond à une contribution aux frais d'organisation pour les trois prochaines éditions.

Le bureau des Maires est donc amené à se prononcer sur ce partenariat.

DÉCIDE :

- 1) *de conclure une convention de partenariat entre l'association Finance & Technologie d'une durée de trois ans afin de renforcer et pérenniser la manifestation Paris-Saclay Invest dans laquelle la CAVGP apportera une subvention de 2000 € ;*
- 2) *d'inscrire les dépenses correspondantes sur les crédits du budget de l'exercice en cours, au chapitre 65 : « Autres charges de la gestion courante », nature 6574 : « Subvention du fonctionnement », fonction 90 : « Intervention économique ».*
- 3) *que Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision ;*
- 4) *qu'une ampliation de la présente décision sera transmise à :*
 - ✓ *Monsieur le Préfet des Yvelines,*
 - ✓ *Monsieur le Comptable de la Trésorerie Municipale de Versailles.*

M. le Président soumet la décision au vote des membres du Bureau.

Nombre de présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 16

Le projet de décision mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Fait en deux exemplaires originaux,
À Versailles, le 14 novembre 2016

<p>Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le :</p> <p>de l'affichage le :</p> <p>retiré de l'affichage le :</p>

Pour le Président et par délégation,

Olivier BERTHELOT
Directeur Général des Services





Contrôle de Légalité

Compte-rendu d'horodatage de l'acte n° : 2016-11-11

Résumé de l'acte : Renouvellement de partenariat entre la Communauté d'agglomération de Versailles...

Date de décision : 14/11/2016

Nature de l'acte : Autres

Classification : 8.4. Aménagement du territoire

Rédacteur : Damien Chevassus au Louis

AR reçu le : 17/11/2016 00:00:00

N° AR : 078-247800584-20161114-2016-11-11-AU

Pièces jointes :

2016 11 11 Renouvellement de partenariat entre la CA VGP et l'association Finance et Technologie.pdf

Historique :

17/11/2016 15:47:53	Reçu	Damien Chevassus au Louis
17/11/2016 15:49:29	En cours de transmission	
17/11/2016 15:49:51	Transmis en Préfecture	
17/11/2016 15:57:32	Accusé de réception reçu	